

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 23 JANVIER 2024

Date de la convocation
12.01.2024

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 27
Votants 29

L'an deux mille vingt quatre
le vingt-trois janvier,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER,
M. VIVIER (Maire délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME,
M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLO, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme BAUDU-HASCOET, Mme LIEBOT

Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Isabelle MAUBERGER

Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Sandra PROD'HOMME

OBJET DE LA DELIBERATION :

**Désignation des délégués et suppléants du Conseil Municipal de Loudun en vue
de l'élection sénatoriale du 17 mars 2024**

Monsieur le maire rappelle qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du
code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément sur la même
liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de plus forte
moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Monsieur le maire rappelle que les délégués sont élus parmi les membres du
conseil municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil
municipal, soit parmi les électeurs de la commune.

Les 29 membres du Conseil Municipal de Loudun vont donc procéder à
l'élection de 16 délégués et 6 suppléants - Présentation sur une même liste.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de
noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète. Les
listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 26 JAN. 2024

Publié le :

Notifié le :

Avant l'ouverture du scrutin, le Maire constate que **DEUX** listes de candidats ont été déposées.

Le Maire rappelle qu'en application de l'article R 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les 2 conseillers municipaux les plus âgés et les 2 conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

- ✓ M. Jean-Pierre JAGER
- ✓ M. Michel JALLAIS
- ✓ M. Romain BONNET
- ✓ M. Benjamin GANDIER

Le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il est procédé au vote.

Après le vote du dernier conseiller, le Président déclare le scrutin clos et les membres du bureau électoral procèdent immédiatement au dépouillement des bulletins de vote. Les résultats sont les suivants :

- ✓ A- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**
- ✓ B - Nombre de votants : **29**
- ✓ C - Nombre de suffrages déclarés nuls : **1**
- ✓ D - Nombre de suffrages déclarés blancs : **0**
- ✓ Nombre de suffrages exprimés : **28**

Les mandats de délégués sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle.

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
<i>Loudun, notre engagement</i>	25	16	6
<i>Ensemble, redynamisons Loudun</i>	3	1	0

.../...

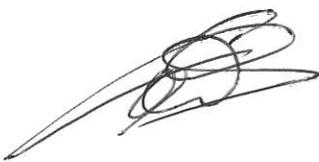
Monsieur le Maire proclame élus délégués les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste :

1. DAZAS Joël
2. VAUCELLE Bernadette
3. ROUX Gilles
4. BONNET Nicole
5. JAGER Jean-Pierre
6. ENON Anne-Sophie
7. DUCROT Pierre
8. FERRE Marie
9. RIGAULT Philippe
10. LAMBERT Sandrine
11. DOUX Jean-Louis
12. PROD'HOMME Sandra
13. VIVIER Jacques
14. PELLETIER Pascale
15. OLIVIER Brice
16. BONNET Romain

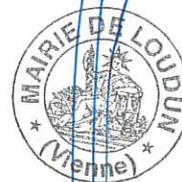
Il proclame ensuite élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste :

1. MAUBERGER Isabelle
2. GANDIER Benjamin
3. TRAVOUILLO Geneviève
4. JALLAIS Michel
5. BAUDU-HASCOET Patricia
6. AUCHER Francis

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS



Accusé de réception en préfecture
086-218601375-20240123-2024-1-1-DE
Date de télétransmission : 26/01/2024
Date de réception préfecture : 26/01/2024